demarches-simplifiees.fr

Dossier Nº	:	18889634
Démarche	:	Dérogation Espèces Protégées
Organisme	:	DREAL NA/SPN/DBEC

Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le	:	02 août 24 14:34

Identité du demandeur

Email	:	attmellois@deux-sevres.fr
Civilité	:	M.
Nom	:	juin
Prénom	:	simon

Formulaire

1. Porteur de projet

Le demandeur est...
une personne morale

Numéro de SIRET

SIRET	:	22790001600352
SIRET du siège social	:	22790001600352
Dénomination	:	DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES
Forme juridique	:	Département
Libellé NAF	:	Administration publique générale
Code NAF	:	84.11Z
Date de création	:	1 janvier 1978
État administratif	:	en activité
Effectif moyen annuel 2023 de l'unité légale (URSSAF ou MSA)	:	1 911,65
Effectif (ISPF)	:	1 000 à 1 999 salariés

Code effectif : 42

Adresse : DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES

MAIL LUCIE AUBRAC

79000 NIORT
FRANCE

Activité principale
Infrastructures de transport routières

Nom du représentant
Juin

Prénom du représentant
Simon

Qualité du représentant
Chef de Pôle ingénierie

Numéro de téléphone de contact
05 49 27 00 65

Adresse mail de contact
simon.juin@deux-sevres.fr

2. Description de la demande

Le projet est-il soumis au régime de l'Autorisation Environnementale (article L. 181-1 du Code de l'environnement) ?
Non

J'atteste qu'il n'existe aucune alternative satisfaisante permettant d'éviter la dérogation
Oui

Synthèse des éléments démontrant qu'il n'existe aucune alternative au projet
L'habitat des chiroptères est situé dans un pont soutenant une route départementale qui se trouve actuellement dans un état de dégradation très avancé. L'opération consiste à remplacer les dalles cassées qui supportent la route et dans lesquelles nichent des chauves-souris.
Un report de ces travaux pourrait entrainer un effondrement de l'ouvrage et des risques importants d'accidents pour les usagers. Pour information, le trafic sur cette route départementale est d'environ 3700 Véhicules/jour dont 300 Poids lourds.

Motif de la dérogation
Pour des RIIPM (santé, sécurité publique, sociale, économique conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement)

3. Espèces concernées par la dérogation

Lien vers la liste des espèces concernées

https://pitchou.beta.gouv.fr/saisie-especes?data=W3siY2xhc3NpZmljYXRpb24iOiJvaXNlYXUiLCJldHJlc1ZpdmFudHNBdHRlaW50cyI6W119LHsiY2xhc3NpZmljYXRpb24iOiJmYXVuZSBub24tb2lzZWF1IiwiZXRyZXNWaXZhbnRzQXR0ZWludHMiOlt7ImVzcMOoY2UiOiI2MDM0NSIsImFjdGl2aXTDqSI6IjYwIiwibm9tYnJlSW5kaXZpZHVzIjoiMC0xMCIsInN1cmZhY2VIYWJpdGF0RMOpdHJ1aXQiOjMwfSx7ImVzcMOoY2UiOiIyMDAxMTgiLCJhY3Rpdml0w6kiOiI2MCIsIm5vbWJyZUluZGl2aWR1cyI6IjAtMTAiLCJzdXJmYWNlSGFiaXRhdETDqXRydWl0IjozMH0seyJlc3DDqGNlIjoiNjAzODMiLCJhY3Rpdml0w6kiOiI2MCIsIm5vbWJyZUluZGl2aWR1cyI6IjAtMTAiLCJzdXJmYWNlSGFiaXRhdETDqXRydWl0IjozMH0seyJlc3DDqGNlIjoiNjA0MDgiLCJhY3Rpdml0w6kiOiI2MCIsIm5vbWJyZUluZGl2aWR1cyI6IjAtMTAiLCJzdXJmYWNlSGFiaXRhdETDqXRydWl0IjozMH0seyJlc3DDqGNlIjoiNjA1MTgiLCJhY3Rpdml0w6kiOiI2MCIsIm5vbWJyZUluZGl2aWR1cyI6IjAtMTAiLCJzdXJmYWNlSGFiaXRhdETDqXRydWl0IjozMH1dfSx7ImNsYXNzaWZpY2F0aW9uIjoiZmxvcmUiLCJldHJlc1ZpdmFudHNBdHRlaW50cyI6W119XQ==

4. Détails du projet

5. Identification du projet

Nom du projet

Rénovation de l'aqueduc du Marcusson Route Départementale 6 à Augé

Description synthétique du projet

L'opération consiste à rénover l'ouvrage qui permet au cours d'eau du Marcusson de franchir la route départementale 6.
Un défaut d'entretien a entrainé le développement important de la végétation sur l'ouvrage qui a provoqué le déchaussement des maçonneries ce qui fragilise la structure de l'ouvrage.
Egalement, la moitié des dalles supportant la route et les dépendances sont fracturées ce qui engendre un risque d'effondrement de la route.
Les travaux envisagés consistent ainsi à remplacer les dalles en pierre sous l'emprise de la route départementale par des dalles en béton préfabriquées sur une longueur d'environ 15 m (soit la moitié de l'ouvrage). La remise en état des maçonneries des extrémités de l'ouvrage et le rejointoiement de l'ensemble des maçonneries à l'intérieur de l'aqueduc (piédroits, pile et radiers en pierre) seront également réalisés afin de restaurer le bon état de service de l'ouvrage.
Un dossier Loi sur l'Eau a été déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires et une expertise mammalogique a été faite par l'association Deux-Sèvres Nature Environnement.
Suite à l'instruction de ce dossier, une demande de dérogation doit être déposée auprès de la DREAL dans le cadre de la destruction d'habitats d'espèces protégées.
Une notice explicative plus précise est jointe à notre demande de dérogation.
Le dossier Loi sur l'Eau et le rapport de l'expertise mammalogique sont également joints.

6. Lieu et période de l'opération

7. Localisation

Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?
79 – Deux-Sèvres

Le projet se situe au niveau…
d'une ou plusieurs communes

Nom de la commune
Augé (79400)

Code Postal :
79400

Département :
79 – Deux-Sèvres

8. Période

Date de début d'intervention
09 septembre 2024

Date de fin d'intervention
01 novembre 2024

Durée de la dérogation
1

9. Mesures d'évitement, réduction et/ou compensation

Des mesures ERC sont-elles prévues ?
Oui

10. Pièces jointes

Annotations privées

1. Identification du projet

Nom du porteur de projet
Non communiqué

Localisation du projet
Non communiqué

2. DDEP

DDEP nécessaire ?
Non communiqué

3. Statut du dossier

Dossier en attente de
Non communiqué

4. Enjeux

Enjeu écologique
Non communiqué

Enjeu politique
Non communiqué

Commentaires sur les enjeux et la procédure
Non communiqué

5. Instruction DDEP

Date de réception DDEP
Non communiqué

Commentaires libre sur l'état de l'instruction
Non communiqué

Date d'envoi de la dernière contribution en lien avec l'instruction DDEP
Non communiqué

6. Saisine CNPN/CSRPN

N° Demande ONAGRE
Non communiqué

Date saisine CSRPN
Non communiqué

Date saisine CNPN
Non communiqué

7. Avis CSRPN/CNPN

Date avis CSRPN
Non communiqué

Date avis CNPN
Non communiqué

Avis CSRPN/CNPN
Non communiqué

8. Consultation du public

Date de début de la consultation du public ou enquête publique
Non communiqué

9. Décision

Décision
Non communiqué

Date de signature de l'AP
Non communiqué

Référence de l'AP
Non communiqué

Date de l'AM
Non communiqué

Référence de l'AM
Non communiqué

Messagerie

Email automatique, 02 août 24 14:34
[Votre dossier nº 18889634 a bien été transmis (Dérogation Espèces Protégées)]Bonjour,Votre dossier nº 18889634 a bien été transmis à la DREAL NA/SPN/DBEC. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.Vous serez informé dès qu'il passera en instruction.
Cordialement,DREAL NA/SPN/DBEC